

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION
DE LA GUADELOUPE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réception par le préfet : 16/12/2024

Publication : 16/12/2024

6^{ème} séance de l'annéeSéance du 29 novembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vendredi 29 novembre, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 10 heures 30 minutes, s'est réuni uniquement en présentiel au centre culturel de Sonis (Rond-point IGNACE 97 139 Les Abymes), sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, le président.

Date de convocation :

Le 21 novembre 2024

Étaient présents : 27 conseillers communautaires**Président** : M. Eric JALTON

Vice-présidents : M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président)- Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente)- M. Georges BREDENT (5^{ème} vice-président)- M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président)- Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY (10^{ème} vice-président)- Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : Mme Laisely PARAT-EDOM- M. Georges DAUBIN- M. William SURDIN- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Lyliane PIQUION

Autres conseillers communautaires : Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS- M. Fred EUSTACHE- M. Fulbert HENRY- M. Joseph LEE- Mme Marie-Andrée MANDIL- Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Alain SOREZE-EUGENE- Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS

En cours de séance :**Autre membre du bureau** : Mme Tania GALVANI**Autre conseillère communautaire** : Mme Maddly GARGAR**Secrétaire de séance** :

Mme Marie-Andrée MANDIL

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 7**Vice-présidente** : Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente) à M. Teddy FOULE**Autre membre du bureau** : M. Fabert MICHELY à M. Fulbert HENRY**Autres conseillers communautaires** : Mme Sandra ENJARIC à M. Jacques BANGOU

Mme Jaqueline FAVORINUS Mme Lyliane PIQUION

Mme Magali MARCIN à M. Jean-Luc CELIGNY

M. Rosan RAUZDUEL à Mme Laisely PARAT-EDOM

M. Dominique THEOPHILE à Mme Marie-Gilberte COMPPER

Nombre de conseillers absents excusés : 10**Vice-présidents** : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président)- M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)- Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)-**Autre membre du bureau** : Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX**Autres conseillers communautaires** : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS- Mme Johane DAHOMAI- M. Alix NABAJOTH- Mme Nadège THEOPHILE- M. David DAMPIEDEn cours de séance :**Autre membre du bureau** : M. Pierre THICOT**Nombre de conseillers absents non excusés : 4****Autre membre du bureau** : Mme Corinne PETRO**Autres conseillers communautaires** : M. Justin DESSOUT- M. Michel MADO- M. Olivier SERVA**Nombre conseillers :**

En exercice : 48

Présents : 27

Votants : 34 (dont 7 pouvoirs)

▪ Dont pour : 34

▪ Dont contre : 0

▪ Dont abstention : 0

Délibération n°2024.11.06/598

Décisions modificatives
budgétaires de l'exercice 2024 :. *Décision modificative n°2 du
budget principal***Rapporteuse**

Mme Laisely PARAT-EDOM

Membre de la commission
Affaires financières

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : **16 DEC. 2024**

- publication sur le site internet

ou notification, le : **16 DEC. 2024**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'Instruction comptable des communes M57 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d'agglomération ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU le budget en cours ;

Considérant le rapport du président,

Considérant l'avis favorable de la commission affaires financières réunie le 12 novembre 2024 ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1- L'adoption des mouvements de crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024
Publication : 16/12/2024

	BP 2024	DM n° 1	DM n° 2	BP 2024 + DM
Total des Recettes de fonctionnement	70 991 039,70 €	366 844,00 €	4 000 000,00 €	75 357 883,70 €
002 Résultat de fonctionnement	1 948 043,70 €			1 948 043,70 €
013 Atténuation de charges	- €			- €
70 Produits des services	100 000,00 €			100 000,00 €
73 Impôts et taxes	53 742 996,00 €			53 742 996,00 €
74 Dotations et participations	15 100 000,00 €	366 844,00 €		15 466 844,00 €
75 Autres produits de gestion courante	100 000,00 €			100 000,00 €
76 Produits financiers				- €
77 Produits spécifiques			4 000 000,00 €	4 000 000,00 €
78 Reprise sur amortissements et provisions				- €
042 Opérations ordre transfert entre sections				- €
Total Depenses de fonctionnement	70 991 039,70 €	366 844,00 €	4 000 000,00 €	75 357 883,70 €
011 Charges à caractère général	9 106 990,65 €		1 300 000,00 €	10 406 990,65 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	12 580 000,00 €			12 580 000,00 €
014 Attenuation de produits	35 200 000,00 €			35 200 000,00 €
022 Dépenses imprévues				- €
65 Autres charges de gestion courante	7 606 300,00 €	851 501,00 €	400 000,00 €	8 057 801,00 €
66 Charges financières	1 887 027,55 €	153 156,00 €		2 040 183,55 €
67 Charges spécifiques	200 000,00 €			200 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	2 510 721,50 €	431 501,00 €		2 942 222,50 €
68 Dotations aux provisions	1 000 000,00 €		3 100 000,00 €	4 100 000,00 €
042 Opérations ordre transfert entre sections (dont amortissement)	900 000,00 €	100 000,00 €		1 000 000,00 €
Total des recettes d'Investissement	25 032 225,36 €	1 378 199,00 €	6 312 061,00 €	32 722 485,36 €
001 Résultat d'investissement	- €			- €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 727 225,36 €			1 727 225,36 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	700 000,00 €			700 000,00 €
13 Subventions d'investissement	6 094 278,50 €		960 931,64 €	7 055 210,14 €
16 Emprunts et dettes assimilées	13 000 000,00 €			13 000 000,00 €
21 Immobilisations corporelles				- €
23 Immobilisations en cours			5 351 129,36 €	5 351 129,36 €
27 Autres immobilisations financières				- €
45 Opérations sous mandat		1 709 700,00 €		1 709 700,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	2 510 721,50 €	431 501,00 €		2 942 222,50 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont amortissement)	900 000,00 €	100 000,00 €		1 000 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €			100 000,00 €
Total des dépenses d'Investissement	25 032 225,36 €	1 378 199,00 €	6 312 061,00 €	32 722 485,36 €
D001 Résultat d'investissement	1 727 225,36 €			1 727 225,36 €
10 Dotations, fonds divers et réserve				- €
Total des opérations d'équipement AP/CP	18 000 000,00 €	4 883 202,14 €	4 350 000,00 €	27 233 202,14 €
chapitre 20 - AP/CP				2 200 000,00 €
chapitre 21 - AP/CP				500 000,00 €
chapitre 23 - AP/CP				6 066 797,86 €
13 Subventions d'investissement versées			6 312 061,00 €	6 312 061,00 €
16 Remboursement d'emprunt	2 150 000,00 €	3 153 692,03 €	4 000 000,00 €	9 303 692,03 €
20 Immobilisations incorporelles	300 000,00 €			300 000,00 €
204 Subventions d'équipements versées	1 300 000,00 €	1 398 009,11 €		2 698 009,11 €
21 Immobilisations corporelles	500 000,00 €			500 000,00 €
23 Immobilisations en cours	- €			- €
26 Participation et créances rattachées à des participations	35 000,00 €			35 000,00 €
27 Autres immobilisations financières	920 000,00 €		350 000,00 €	1 270 000,00 €
45 Opérations sous mandat		1 709 700,00 €		1 709 700,00 €
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €			100 000,00 €

L'équilibre des sections est maintenu.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le président à signer tous les actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président et le directeur général des services de CAP Excellence exécutifs que le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Office de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence
 Publication : 16/12/2024

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 11 3 DEC. 2024

Le président de séance

Le président

Eric JALTON



La secrétaire de séance

La conseillère communautaire

Marie-Andrée MANDIL

- Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 11 6 DEC. 2024
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 11 6 DEC. 2024
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 11 6 DEC. 2024
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 11 6 DEC. 2024
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le 11 6 DEC. 2024